



3055, rue Mousseau
Montréal (Québec)
H1L 4W1
Tél: (514) 596-4845

<https://la-verendrye.cssdm.gouv.qc.ca/>



Politique linguistique 2023-2024

****Dans ce document, le genre masculin est utilisé comme générique, dans le seul but de ne pas alourdir le texte.*

La philosophie de l'établissement

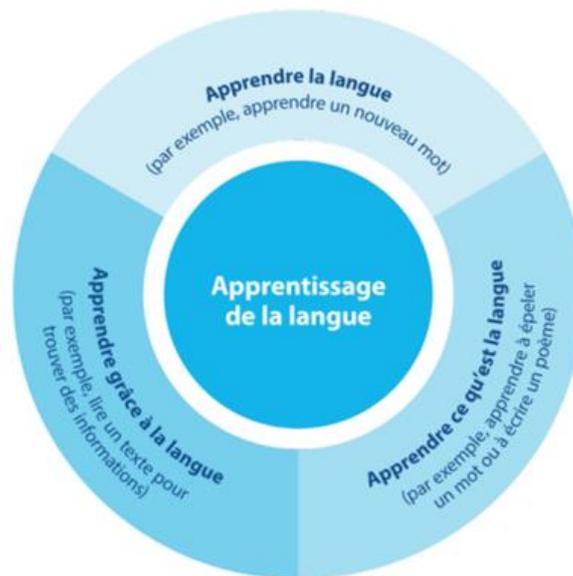
À l'école La Vérendrye, l'apprentissage de la langue et la promotion de celle-ci occupent une place centrale dans notre enseignement, car la langue se situe au cœur de la communication et constitue un véhicule d'apprentissage au service de toutes les disciplines. Elle permet à l'élève de structurer sa pensée, de s'exprimer avec clarté et rigueur, de communiquer avec efficacité oralement ou par écrit dans différents contextes. Elle permet de faire preuve d'audace afin d'exprimer ses idées et sa culture. La langue est également essentielle à l'acquisition, à la consolidation et à la transmission de la culture. Elle est essentielle à l'ouverture sur le monde¹.

La politique linguistique a aussi pour finalité de soutenir le sentiment d'inclusion des élèves et l'enrichissement de leurs identités culturelles. Tout comme le français, langue d'enseignement, est une voie d'accès prioritaire à la culture québécoise.

La politique linguistique est basée sur le Programme primaire du Baccalauréat International. Les cinq éléments essentiels du PP (concepts, connaissances, approches de l'apprentissage, dispositions et action) sont pris en considération dans l'enseignement des

¹ Programme primaire, Contenu et enchaînement du programme de langue, IBO, mise à jour 2018, p.11

langues. De plus, l'enseignement des langues permet le développement des aptitudes de la communauté d'apprentissage. Pour ce faire, on y considère les trois piliers de l'enseignement de la langue : apprendre la langue, apprendre grâce à la langue et apprendre ce qu'est la langue. La langue fournit une structure intellectuelle pour la pensée critique et conceptuelle dans le cadre transdisciplinaire du PP et au-delà de celui-ci ².



3

Afin de répondre à la 8e orientation : “L'évaluation des apprentissages doit contribuer à l'amélioration de la qualité de la langue parlée et écrite de l'élève”⁴ de la politique d'évaluation des apprentissages du ministère de l'Éducation du Québec (MEQ), toute la communauté éducative de l'établissement intervient auprès des élèves pour qu'ils utilisent une langue de qualité dans toutes leurs activités et qu'ils acquièrent graduellement le souci de la qualité de la langue pour arriver à la prendre eux-mêmes en charge. Cette préoccupation se manifeste par des pratiques visant à valoriser la clarté et la précision de l'expression, ainsi que le respect de la norme linguistique, à l'oral et à l'écrit, en leur donnant des rétroactions fréquentes.

Dans notre établissement, nous arrimons également nos pratiques à la politique culturelle et linguistique de notre centre de services scolaire (CSSDM). Nous sommes persuadés que

² Contenu et enchaînement du programme de langue, 2018, IBO, page 1

³ L'apprentissage et l'enseignement, 2018, IBO, page 107

⁴ La Politique d'évaluation des apprentissages, MEQ, page 23

la maîtrise de la langue d'enseignement joue un rôle considérable dans la réussite scolaire des élèves, c'est pourquoi nous y accordons plus de temps d'enseignement qu'aux autres matières telles que proposées par le régime pédagogique (9 heures par semaine au 1^{er} cycle et 7 heures par semaine au 2^e et au 3^e cycle). Nous considérons aussi que la connaissance d'autres langues est un enrichissement personnel et social.

Le plan de recherche transdisciplinaire (PRT) de notre établissement propose 40 modules de recherche de la maternelle à la 6^e année. Le PRT permet aux élèves d'approfondir leurs compétences de communication et de recherche dans la langue d'enseignement et dans une langue supplémentaire. Notre bibliothèque est un centre de ressources qui offre un grand éventail de livres dans la langue d'enseignement, mais aussi quelques-uns dans la langue supplémentaire et dans plusieurs langues personnelles des élèves de l'école. Chaque classe dispose d'un moment dans la semaine pour bénéficier de ce lieu.

Les membres de la communauté scolaire ont accès à la politique linguistique sur le site internet de l'école. Cette politique est un document de référence essentiel qui reflète les réflexions, tendances et visions priorisées à l'école La Vérendrye. Ainsi, les membres de la communauté participent à sa révision annuellement.

Il est à noter que la politique linguistique est considérée lors de la révision de tous les documents essentiels à la mise en œuvre du Programme International dans notre établissement.

Dans ce document, la **langue d'enseignement et d'établissement** est considérée comme le français. La **langue supplémentaire** enseignée à l'ensemble des élèves est l'anglais, mais des activités parascolaires sont aussi offertes en espagnol. La **langue personnelle** réfère à la langue que les élèves utilisent à la maison.

Un accès égal au programme primaire de l'IB

Conformément à notre politique d'admission/accès, il n'y a pas de sélection. Ainsi, tous les élèves, peu importe leur langue personnelle, sont intégrés et ont un accès égal au programme primaire de l'IB. Des mesures de soutien sont offertes aux élèves ayant des besoins au niveau de l'apprentissage de la langue tout au long de leur parcours scolaire (ex : tutorat, orthopédagogie, orthophonie, etc.).

Les droits et les responsabilités des membres de la communauté scolaire

Ce tableau permet de connaître et de comprendre les droits et les responsabilités de chaque membre de la communauté scolaire quant à la langue d'enseignement, aux langues supplémentaires et aux langues personnelles.

Membres de la communauté scolaire	Droits et responsabilités
Direction	<p>Droits :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avoir accès à la politique linguistique. • Interagir en français avec les membres de la communauté • Utiliser sa langue personnelle à des fins d'accès à la langue française <p>Responsabilités :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Soigner sa langue dans les communications avec la communauté • Promouvoir la richesse de la langue d'enseignement • Mettre en place un accès aux langues supplémentaires (Pélo, parascolaire, livres de bibliothèque, etc.) • Partager des ressources de francisation pour aider les parents allophones • Recourir aux services d'interprètes lorsque les parents sont allophones • Répertorier les langues personnelles de la communauté et les transmettre au comité de coordination • S'assurer du renouvellement des ressources en littérature de la bibliothèque de l'école • Développer la sensibilité internationale des élèves et la sienne • Veiller à la révision annuelle de la politique linguistique par tous les membres de la communauté scolaire

Enseignants	<p>Droits :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avoir accès à la politique linguistique. • Interagir en français avec les membres de la communauté • Recevoir des formations adéquates afin de transmettre de façon optimale les bases de la langue d'enseignement/ langues supplémentaires. • Utiliser sa langue personnelle à des fins d'accès à la langue française. • Utiliser sa langue personnelle dans des situations qui ne font pas partie de l'exercice de leur fonction. <p>Responsabilités :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réviser la politique linguistique selon le calendrier des révisions • Soigner et améliorer sa langue dans les communications avec la communauté. • Voir au développement langagier de tous les élèves. • Agir comme modèle dans la langue de l'établissement • Être un modèle d'ouverture aux langues supplémentaires et aux différentes cultures. • Valoriser la langue d'enseignement. • Se procurer les ressources en littérature avec le budget alloué par la direction pour sa classe selon les besoins. • Développer la sensibilité internationale des élèves et la sienne • S'assurer que les productions qui sont affichées ou diffusées à la communauté sont exemptes d'erreurs et qu'elles respectent des principes de lisibilité, à savoir la clarté et l'accessibilité. • Enseigner les codes de la langue (oralement et à l'écrit) par tous les enseignants, dans tous les contextes.
Élèves	<p>Droits :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Être informé de la politique linguistique. • Inclure les langues parlées à la maison sur certaines de ses productions • Utiliser sa langue personnelle pour communiquer de façon informelle ou pour faciliter l'accès au français de façon respectueuse en tout temps. • Avoir accès à des langues supplémentaires (activités parascolaires, PELO, anglais...) • Avoir à sa disposition des outils de références afin d'améliorer des aspects de la langue d'enseignement (ex : dictionnaires, tic) • Utiliser un processus translangagier pour faciliter la communication dans une autre langue. • Affirmer son identité linguistique <p>Responsabilités :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Démontrer de l'ouverture d'esprit face aux langues personnelles des autres élèves de la communauté

	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser la langue d'enseignement dans toutes les activités structurées de l'école • Utiliser les stratégies enseignées pour soigner la langue d'enseignement et la langue supplémentaire enseignées • Participer au rayonnement de la langue française • Développer sa sensibilité internationale
Parents	<p>Droits :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avoir accès à la politique linguistique. • Parler sa langue personnelle • Recevoir l'aide d'un interprète lors des réunions de parents • Profiter des ressources de francisation pour aider les parents allophones <p>Responsabilités :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lire la documentation envoyée par l'école ou utiliser l'aide d'un interprète pour bien la comprendre • Encourager son enfant à utiliser les stratégies enseignées à l'école pour bien maîtriser la langue d'enseignement • Agir comme modèle d'ouverture aux langues et à la culture • Démontrer de l'ouverture d'esprit envers les langues et les cultures de la communauté • Développer la sensibilité internationale des élèves et la sienne • Soutenir l'apprentissage de la langue d'enseignement à travers la langue personnelle • Participer à la révision de la politique linguistique selon le calendrier des révisions
Personnel non-enseignant	<p>Droits :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avoir accès à la politique linguistique. • Utiliser sa langue personnelle à des fins d'accès à la langue française • Utiliser sa langue personnelle lorsqu'il n'est pas dans l'exercice de ses fonctions <p>Responsabilités :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Utiliser la langue d'enseignement dans les activités structurées de l'école • Agir comme modèle d'ouverture aux langues et à la culture • Soutenir les élèves ayant des défis dans la langue de l'établissement (orthopédagogue et orthophoniste) • Soutenir les enseignants afin d'apporter des ressources ou de répondre aux questionnements de ces derniers (orthopédagogues et orthophonistes). • Développer la sensibilité internationale des élèves et la sienne

Comité de coordination	<p>Droits :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Proposer des mises à jour de la politique linguistique • Interagir en français avec les membres de la communauté • Utiliser sa langue personnelle à des fins d'accès à la langue française <p>Responsabilités :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Diffuser la politique linguistique à la communauté scolaire (site de l'école) • S'assurer de la mise à jour de la politique linguistique par la communauté scolaire • Accompagner les enseignants dans la mise en œuvre de la politique, • Se tenir à jour sur la documentation de l'IB en lien avec les langues dans le PP. • Démontrer de l'ouverture d'esprit à propos des commentaires et des questionnements de la communauté • Tenir compte des commentaires et des questionnements de la communauté • Mettre à jour les données transmises par la direction sur les langues personnelles de notre communauté dans la politique
------------------------	---

Les dispositions prévues pour l'apprentissage de langues supplémentaires

Notre milieu favorise le multilinguisme comme moyen d'affirmer l'identité culturelle de différentes façons : les ressources disponibles à la bibliothèque de l'école offrent des documents dans plusieurs langues, l'enseignement de l'anglais par un spécialiste à raison d'une période par semaine au 1er cycle, de 2 périodes par semaine au 2e cycle et de 3 périodes par semaine au 3e cycle. Le spécialiste d'anglais anime un cercle littéraire hebdomadaire (English book club) pour fournir un enrichissement à certains élèves. Aussi, des activités parascolaires proposent l'apprentissage d'autres langues.

Les spécialistes de la langue supplémentaire intègrent, dans leur enseignement, une ou des activité (s) en lien avec une piste de recherche dans un module de recherche pour chaque niveau.

Les mesures prévues pour soutenir l'entretien et le développement de la ou des langue (s) personnelle (s)

Le Programme d'enseignement des langues d'origine (Pelo) offre un soutien à l'apprentissage de la langue personnelle. Dans la vie quotidienne de l'élève, la langue personnelle est utilisée pour soutenir l'apprentissage de la langue d'enseignement. Des ressources sont disponibles dans certaines langues personnelles des élèves de l'école afin de favoriser leur sentiment d'appartenance et la sensibilité internationale de tous les élèves.

Le profil linguistique et socioculturel des élèves de notre communauté

Les élèves qui fréquentent notre établissement sont majoritairement nés au Québec (93,4 %). Le français est la langue personnelle de 73,4 % des élèves. Ensuite, il y a l'arabe à 10,6 %, le kabyle à 4,1 %, l'espagnol à 2,8 % et le chinois à 1,8 %. Finalement, les langues suivantes constituent la langue personnelle de moins de 6,2 % des élèves : le roumain (1,5%), le créole (0,8 %), le russe (0,8%), le dioula (0,5%), le portugais (0,5%), le lingala (0,5 %), l'anglais (0,5%), le vietnamien (0,5%), le bengali (0,3%), le comorien (0,3%), le lao-laotien (0,3%), le judéo-berbère (0,3%) et autres langues (0,8%).

Pratiques pédagogiques et multilinguisme

Dans notre établissement, nous utilisons différentes pratiques pédagogiques soutenant le développement de la littératie multilingue pour aider les élèves dans l'apprentissage des langues de la communauté. La diversité des pratiques assure des chances égales dans la réussite linguistique. Ces pratiques et ces ressources sont aussi utilisées dans le développement de la langue d'enseignement.

Enseignement explicite des stratégies de lecture	Intensification (sons, lecture, écriture, etc.) en sous-groupe avec les élèves du niveau 2 (SSPM)
Enseignement explicite des régularités orthographiques	Conscience phonologique

Enseignement explicite de la phrase de base de l'oral à l'écrit	Période de bibliothèque
Utilisation de trousse didactique en lecture et en écriture	Dépistages en lecture et en écriture
Participation à des Concours à différents niveaux comme la dictée PGL et les concours du Club optimiste.	Pairage entre élèves de différents niveaux
Livres gradués à l'école et à la maison	Développement de la langue par le jeu
<u>Présentations variées à la communauté scolaire</u> <ul style="list-style-type: none"> • Spectacle • Symposium • Affichage • Livre • Présentation • Exposition • Kiosque • Etc. 	<u>Utilisation des technologies</u> <ul style="list-style-type: none"> • Site Élodil: https://www.elodil.umontreal.ca/ • TBI • Caméra document • Kahoot • Boom Card • Ipad/ordinateurs • Visionnement • Chansons • Duolingo • Etc.
<u>Dispositifs en lecture</u> <ul style="list-style-type: none"> • Lecture à voix haute • Lecture interactive • Lecture studieuse • Lecture partagée enrichie • Lecture collective • Lecture guidée • Lecture en duo • Lecture en tandem • Lecture à soi • Entretien de lecture • Carnet de lecture • Cercle de lecture • Ateliers de lecture • Défis de lecture • Etc. 	<u>Dispositifs en écriture</u> <ul style="list-style-type: none"> • Écriture collective • Conférence d'écriture • Écriture au quotidien • Écriture libre • Journal d'écriture • Écriture guidée • Étude de mots • Ateliers d'écriture • Etc.
Recours aux ouvrages de référence	

Ressources, pratiques pour les parents et multilinguisme

Les parents ont accès à des ressources ainsi qu'aux pratiques à mettre en œuvre pour participer à la préparation du profil linguistique et au développement langagier de leur enfant.

- [Pistes d'intervention pour les parents allophones](#) (Pour toutes la communauté scolaire)
- [Soutien à la francisation du CSSDM](#)
- [Centre Lartigue](#): Centre de francisation du CSSDM
- Outils numériques de traduction
- <https://www.elodil.umontreal.ca/>
- Possibilité de commenter les communications sur les Padlets ou le Facebook de l'établissement
- Comité de parents

Bibliographie

CP du PP de janvier -SÉBIQ. 2023. "Document collaboratif-la politique linguistique de l'IB"
https://sebiq.cegepgarneau.ca/pluginfile.php/25647/mod_resource/content/2/CP-PP%2013%20janvier%202023.pdf

(Consulté le 13 janvier 2023)

Ministère de l'éducation et de l'enseignement supérieur du Québec (2018). Politique d'évaluation des apprentissages. Repéré à
<http://www.education.gouv.qc.ca/references/publications/resultats-de-la-recherche/detail/article/politique-devaluation-des-apprentissages/>

(Consulté le 19 janvier 2023)

ORGANISATION DU BACCALAURÉAT INTERNATIONAL. Contenu et enchaînement du programme de langue, 2018. 35 pages. (Consulté le 19 janvier 2023)

ORGANISATION DU BACCALAURÉAT INTERNATIONAL. Guide de l'évaluation de la mise en œuvre des programmes, 2020. 69 pages. (Consulté le 19 janvier 2023)

ORGANISATION DU BACCALAURÉAT INTERNATIONAL. L'apprentissage et l'enseignement, 2018, 114 pages. (Consulté le 27 janvier 2023)

ORGANISATION DU BACCALAURÉAT INTERNATIONAL. Normes de mise en œuvre des programmes et applications concrètes, 2018, mis à jour en 2020, 34 pages. (Consulté le 19 janvier 2023)

ORGANISATION DU BACCALAURÉAT INTERNATIONAL. Processus translangagier, 2018 (mise à jour 2021). 4 pages. (Consulté le 19 janvier 2023)